



**Interreg  
POCTEFA**



**Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE**

## COMMENT NOTIFIER UNE FRAUDE

### Qu'est-ce qu'une fraude?

La fraude est une tromperie délibérée visant à s'assurer un gain personnel ou à porter préjudice à une autre partie. (Voir l'article 3, paragraphe 2, de la [directive \(UE\) 2017/1371](#).)

Une irrégularité est un acte non conforme aux règles de l'Union européenne (UE) dont les répercussions sur les intérêts financiers de l'Union sont potentiellement négatives. Elle peut résulter d'erreurs commises de bonne foi par les bénéficiaires de fonds ou les autorités responsables de leur versement. Cependant, si une irrégularité est commise de façon délibérée, il s'agit d'une fraude. (Voir l'article 1 du [règlement n° 2988/95 du Conseil](#).)

### Comment notifier une fraude constatée sur le territoire français

La fraude constatée par tous citoyens sur le territoire français doit être déclarée à **L'Office de Lutte AntiFraude (OLAF)**:

#### L'Office Européen de Lutte AntiFraude (OLAF) peut examiner les allégations:

- de fraudes ou d'autres irrégularités graves pouvant porter atteinte aux fonds publics de l'UE, qu'il s'agisse de recettes ou de dépenses de l'UE ou d'actifs détenus par les institutions de l'UE;
- de fautes graves commises par les membres ou le personnel des institutions et organes de l'UE.

#### L'OLAF **ne peut pas** examiner les allégations:

- de fraude n'ayant aucune répercussion financière sur les fonds publics de l'UE. Veuillez notifier ce type d'allégations à la police nationale;
- de corruption n'impliquant pas les membres ou le personnel des institutions et organes de l'UE. Veuillez notifier ce type d'allégations à la police nationale;
- d'utilisation frauduleuse de [l'emblème de l'UE](#) ou du nom des institutions européennes.

### Comment signaler une fraude à l'OLAF?

Vous pouvez prendre contact avec l'OLAF de manière anonyme. Aucune formalité n'est requise. Veuillez simplement à communiquer des informations aussi précises et détaillées que possible, et à joindre des documents le cas échéant. Vous pouvez communiquer avec l'OLAF dans n'importe laquelle des 24 langues officielles de l'UE.

Vous pouvez utiliser les moyens suivants:

Comment notifier une fraude

|  |  |
|--|--|
| <p>En ligne: système de notification des fraudes<br/>(anonyme, avec transmission de documents<br/>sécurisée)</p> <p><a href="#">Aller au système de notification des fraudes</a><br/><a href="#">En savoir plus sur le système de notification des<br/>fraudes</a></p> | <p>Signalement par voie postale:</p> <p>Commission européenne<br/>Office européen de lutte<br/>antifraude (OLAF)<br/>1049 Bruxelles - Belgique</p> |
|--|--|

Approbation du Comité Exécutif du Consorcio de la CTP en date 25 mars 2020.